

Infos point COVID CSSCT CAELL



A nouveau confinée, la France fait face à une progression galopante des contaminations. Et bien sûr, nous faisons le même constat dans les établissements de notre périmètre. Il nous faut freiner ce virus vite et fort (58 046 nouveaux cas le 05/11/20). Selon le gouvernement et les professionnels de la santé, les entreprises restent un foyer de contamination majeur du virus, c'est pourquoi, l'anticipation, l'organisation, et la vigilance de tous nous permettront de relever cette épreuve.

Partant de ce constat alarmant, l'UNSA Ferroviaire vous présente ses interrogations et ses demandes concernant les thèmes suivants :

SITUATION SANITAIRE (au 5 novembre)



L'Infrapôle Est européen : 5 agents cas COVID avérés
1 agent en suspicion cas COVID
10 agents en cas contact (isolés)

Infra Log Lorraine : 4 agents en cas COVID avérés
1 agent en suspicion cas COVID
3 agents en cas contact (isolés)

Infrapôle Champagne Ardenne : 5 agents en cas COVID avérés

Et n'oublions pas les personnes asymptomatiques qui sont transparentes dans ces chiffres, 51% selon santé public France.

Mot du médecin : Ce virus a subi plusieurs mutations durant cette pandémie, le rendant plus contagieux. (4ième génération), restons prudent !!

Concernant la distanciation, la distance d'un mètre **reste un minima à respecter**. Si notre environnement nous le permet, **allons au-delà**, surtout dans les lieux clos sans le port du masque (repas, café, pause

cigarette etc..). **IMPORTANT** : Les prises de repas ou collations **individuelles** sont vivement recommandées sur son poste de travail.

TELETRAVAIL



Le gouvernement et la Task-Force recommandent fortement l'utilisation du télétravail afin d'éviter le présentiel en entreprise. Cette mesure **est un levier indispensable** pour casser la chaîne de contamination. Certains agents se voient imposer ce présentiel dans le cadre de leurs missions, votre position à ce sujet ?

La Direction : Le présentiel pour nos agents de maintenance et de certains encadrants est nécessaire pour garder un niveau de sécurité des circulations acceptable.

UNSA : le juste équilibre entre la sécurité des circulations et la santé des agents doit être bien sûr de mise. Dans le cas où le présentiel ne peut être évité du fait de leurs missions, les sources de contamination possible au sein de l'entreprise **doivent être supprimées ou évitées**.

Sans oublier que le télétravail doit être favorisé, autant que possible, pour les agents qui, sans être eux-mêmes à risque de formes graves, vivent à domicile d'une personne qui l'est.

LES DEPLACEMENTS



Des agents se rendent en formation dans des villes comme Paris, Marseille. Ces déplacements sont des **situations à fort risque de contamination**, du fait des transports, de l'hébergement, de la restauration. Durant la période avant COVID, ils étaient amenés à partager l'hébergement et les repas dans un souci financier (dépassement d'indemnité du fait du lieu de formation). Dorénavant cette organisation est rendue impossible ou difficile par les mesures barrières en place. Il est inacceptable que les déplacements pour formation coûtent à l'agent. Vos solutions pour répondre à cette problématique ?

La Direction : Nous étudierons au cas par cas les difficultés rencontrées par les agents lors d'un déplacement.

UNSA : nous encourageons les agents, dans un tel cas, de faire part de leurs difficultés et même de leurs craintes de se rendre dans ces zones à risque.

LA DISTANCIATION DANS LES LIEUX CLOS



Les lieux clos sont une source évidente de propagation du virus. Ce risque de transmission possible est augmenté si nous retirons nos masques afin de se restaurer.

Pour l'UNSA Ferroviaire la distance de 1m n'est pas suffisante dans ces conditions. Selon des professionnels de la santé, la transmission aéroportée du virus va au-delà du mètre, sans port du masque. En effet, les conditions en intérieur permettent aux aérosols dégagés par une simple conversation de rester en suspension pendant des heures, ils s'accumulent au fil du temps et suivent les flux d'air sur **des distances supérieures à 1,80m (source de l'Inserm)**.

La Direction : Respect des mesures prises par la Task-Force, la mise en œuvre des mesures barrières (distanciation physique d'au moins 1 mètre et gestes barrières) resteront durablement la ligne directrice de l'organisation du travail.

Pour l'UNSA : Des microgouttelettes en suspension porteuses du virus risquent de contaminer des agents dans les réfectoires ou tisanières (sans masque). Et cela malgré le respect des gestes barrières, le mètre de distanciation et l'aération qui est rendue difficile en hiver, nous pensons que des contaminations sont probables. Si cela venait à se produire, nous saurons vous faire rappeler notre mise en garde à ce sujet.

LES REFERENTS COVID

UNSA : Les référents COVID ont un rôle majeur sur nos différents chantiers. Leurs présences doivent garantir le respect des mesures de prévention face à la COVID **pour le bien de tous**. Pour assurer cette mission la Direction doit s'assurer que leur niveau de compétence à ce sujet soit maintenu par de la formation ou de l'information.

La Direction : On prend note de ces propos.

LES REPAS INDIVIDUELS

L'UNSA Ferroviaire remarque que certains établissements du périmètre donnent la possibilité aux agents de se restaurer sur le lieu de travail, cette possibilité est une recommandation de la Task-Force : Les prises de repas ou collations individuelles sont vivement **recommandées par le médecin du travail**. Elles permettent de supprimer un risque de contamination élevé (le repas) et de diminuer la densité de population des réfectoires. Par un souci d'équité de tous les agents face à la maladie, nous encourageons l'ensemble des établissements à suivre cette recommandation. Pour assurer un niveau d'hygiène acceptable sur son poste de travail, lors de cette restauration, une organisation peut être mise en place (plateau repas, sac poubelle déchet alimentaire, table pliable spécifique au repas etc..).

La Direction : Respect des recommandations de la Task-Force.

EXAMEN ET FORMATIONS



Le virus n'a jamais été aussi contaminant en France. Les examens et les formations sont maintenus dans notre entreprise. Nous savons que la meilleure prévention est celle qui supprime le risque, donc partant de ce principe de bon sens, reportons les formations qui peuvent l'être, faisons des formations en distanciel. La période d'examen engendre une source de stress, La COVID se rajoute à celui-ci.

Il ne faut pas mettre de côté les Risques Psychosociaux engendrés par le cumul de ces facteurs (stress et pandémie), source de dégât sur l'intégrité mentale de l'individu.

Direction : Les examens KV du 07 et 14 novembre sont effectivement maintenus. Les formations sont maintenues ainsi que la réalisation des réunions (20 personnes maxi).

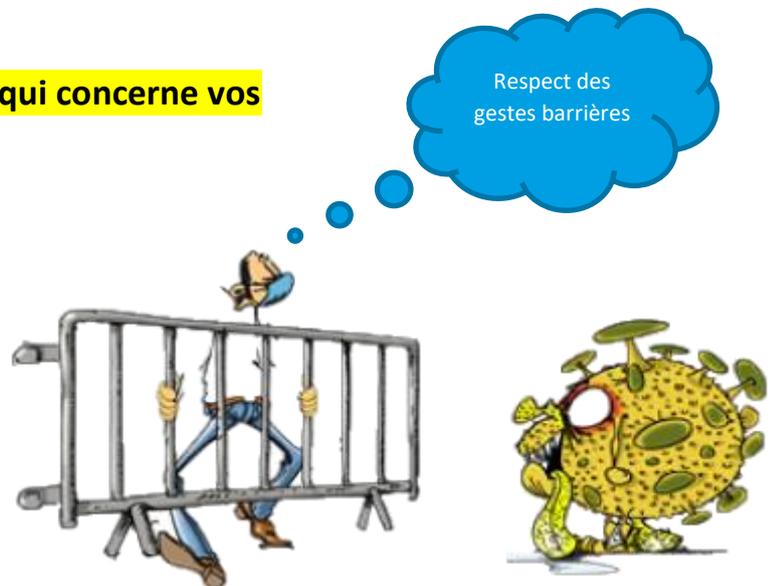
MASQUES CHIRURGICAUX BLANCS

L'UNSA Ferroviaire fait part de ses réserves concernant la qualité et l'efficacité des masques de couleur blanche (deux faces). Ils ne possèdent pas de barrette en métal pour l'étanchéité au niveau du nez (buée) et la couleur rend difficile le bon positionnement du masque. Si nous considérons ces masques comme des équipements de protection individuelle face au virus, **la qualité et la facilité de son positionnement doivent être irréprochables.**

Direction : Si l'agent le souhaite, le remplacement par des masques bleus sera effectué.

Des réunions hebdomadaires « extra COVID » CSSCT/RPx sont organisées.

Vos élus restent à votre écoute en ce qui concerne vos interrogations.



CSSCT INFRAPOLE LORRAINE

Martial Dodeler 06 16 55 60 42 Régis Rawolle 06 20 52 78 64

Sylvain Demange 06 16 04 60 54

PS : A l'écriture de ce compte rendu, nous apprenons le décès de notre collègue Laurent de l'équipe voie de Geneuille (RR). C'est avec tristesse que nous présentons nos sincères condoléances à la famille et amis de celui-ci.

